

La fusion des universités... la fission des candidatures

Le 1er janvier 2012, l'université unique d'Aix-Marseille verra le jour par fusion des trois universités actuelles (Université de Provence, Université de la Méditerranée et Université Paul Cézanne).

Voici deux ans que la fusion des universités est sur toutes les lèvres des personnels des universités d'Aix-Marseille et, tout particulièrement, sur celles d'Yvon Berland, président actuel de l'université de la Méditerranée : «ayant été à l'initiative de cette fusion, je me sens une vraie responsabilité devant tous ceux qui ont accepté de m'accompagner dans ce challenge.» Yvon Berland avait officiellement déclaré, dès 2010, sa candidature «légitime» à la présidence de l'université unique d'Aix-Marseille. En associant à sa candidature, les présidents actuels des universités de Provence et Paul Cézanne, il présentait donc la liste «compétente» à la mise en place de l'université unique.

«M.Berland a peut-être été très imprudent à considérer que les élections étaient faites sans que les électeurs se soient prononcés» a déclaré Michel Provansal, le 5 octobre 2011, lors de sa conférence de presse rendant publique sa candidature à la présidence de la future Université. Ainsi, la liste portée par Michel Provansal et

présentée à l'initiative du SNESup, du SNCS, de SLR (Sauvons la Recherche), de SLU (Sauvons l'université) et soutenue par Sud mettait un terme à la candidature unique d'Yvon Berland. Elle donnait espoir au principe démocratique et à l'expression du pluralisme au sein de la future université d'Aix-Marseille en fondant son programme sur la collégialité. Ce point est crucial dans le contexte actuel des Libertés et Responsabilités des Universités qui définit l'autonomie des universités dans les domaines de budget et de gestion de leurs ressources humaines.

Le 29 novembre, les personnels des 3 universités ont voté massivement (70 % de participation). La liste portée par Yvon Berland a remporté 12 des 14 sièges représentant les personnels enseignant chercheurs au conseil d'administration. Ce dernier se réunira le mardi 3 janvier 2012 pour élire le président de l'université unique. Yvon Berland n'avait pas été si «imprudent» en se rêvant président !

La situation des personnels précaires dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche

*A Madame Catherine TASCA,
Sénatrice
Rapporteuse du Projet de loi sur la précarité*

Madame la Sénatrice,
Les organisations soussignées de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche tiennent à vous alerter sur la situation des personnels précaires des établissements et des organismes, pour lesquels elles revendiquent depuis des années des mesures de titularisation, appuyées par un plan de création d'emplois. Elles ont mené un travail important sur la précarité dans leur secteur, ainsi que des actions pour défendre les personnels (<http://www.precarite-esr.org/>). Elles s'inquiètent des nombreux non renouvellements de contrats en cours dans certains établissements et organismes, ce qui risque de priver nombre de personnels des possibilités de titularisation ou d'accès à un CDI.

Elles souhaitent vous rencontrer pour vous faire part de leurs appréciations concernant le projet de loi " relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique " et de leurs revendications.

FSU, CGT, CFDT INRA, SGEN Recherche EPST, Solidaires, CFTC INRA, SLR, SLU
Avec le soutien de l'UNEF